

Fonds de croissance Templeton de l'Équitable B

Aperçu du fonds

L'objectif de placement du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds de croissance Templeton ou dans un fonds dans l'ensemble similaire. L'objectif de placement du fonds sous-jacent vise à obtenir une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés partout dans le monde, et dans des titres à revenu fixe émis par les gouvernements ou les sociétés de n'importe quel pays. Le fond peut investir dans n'importe quel pays ou dans n'importe quel secteur d'activité et dans les proportions qu'il déterminera.

Cote de risque

FAIBLE

FAIBLE À MOYEN

MOYEN

MOYEN À ÉLEVÉ

ÉLEVÉ

Disponibilité du produit

Fonds Solutions indispensables II

Date de création :

septembre 2006

Valeur de l'actif net par unité :

20,68 \$ (2025/10/17)

Variation: -0,05 \$ (-0,22 %)

Ratio des frais de gestion (RFG) estimatif[†] :

3,69 %

au 31 août 2025

Répartition de l'actif (%)



Actif

Actions américaines	48,4
 Actions internationales 	45,5
Espèces et équivalents	3,9
 Actions canadiennes 	2,2

Répartition sectorielle (%)



Secteur

Technologie	36,5
Biens industriels	17,4
Services financiers	14,2
 Soins de santé 	9,8
 Services aux consommateurs 	7,0
Biens de consommation	5,8
Matériaux de base	5,0
Immobilier	4,3

Répartition géographique (%)



Région

%

	Amérique Du Nord	50,7
	Europe	33,9
	Asie	11,7
	Autres	3,7

Croissance d'une somme de 10 000 \$

au 30 septembre 2025





Fonds de croissance Templeton de l'Équitable

Dix principaux titres (%)	au 31 août 2025 %			
Nom				
NVIDIA Corp	5,03			
Microsoft Corp	4,03			
Amazon.com Inc	4,02			
Taiwan Semiconductor Manufactrg Co Ltd - CAAE	2,97			
Alphabet Inc catégorie A	2,88			
Airbus SE	2,60			
Rolls-Royce Holdings PLC	2,55			
Apple Inc	2,16			
Siemens AG	2,11			
Wells Fargo & Co	2,10			

Rendement par année civile (%)

	\ /	

Période	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	10,44	15,64	-9,23	1,94	1,90	6,28	-9,49	10,14	1,93	9,88
Quartile	4	1	2	4	4	4	4	3	2	3

Rendement composé (%)

au 30 septembre 2025

au 30 septembre 2025

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	3,76	6,50	12,75	14,25	17,17	7,61	4,56
Quartile	2	3	2	2	3	4	4

Renseignements sur le fonds

Description	FAR
Fonds Solutions indispensables II	EQU410



MÉLANGE CROISSANCE

🔴 Les placements durables comprennent des placements qui visent à appliquer un ou plusieurs principes ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans leur stratégie de placement.

Tous les rendements sont calculés après avoir pris compte des dépenses ainsi que des frais de gestion et d'administration. TOUT MONTANT AFFECTÉ À UN FONDS DISTINCT EST INVESTI AUX RISQUES DE LA TITULAIRE OU DU TITULAIRE DU CONTRAT, ET SA VALEUR PEUT AUGMENTER OU DIMINUER. Les valeurs des fonds distincts fluctuent fréquemment et le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs.

Ensemble - Protéger aujourd'hui - Préparer demain, Assurance vie Équitable et Assurance vie Équitable du Canada sont des marques de commerce de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada

Ces renseignements vous sont fournis à titre indicatif seulement. L'Assurance vie Équitable du Canada et ses représentants n'ont aucun contrôle sur les fonctionnalités ou la conception du logiciel au moyen duquel ses rapports ont été générés; il se pourrait donc que les valeurs unitaires ne soient pas exactes ou à jour.

^{*} Indique des rendements simulés, compte tenu du fait que le fonds distinct de l'Équitable n'était pas offert pendant ces périodes. Les rendements simulés tiennent compte du rendement passé du fonds sous jacent et des rajustements estimatifs effectués au titre du ratio des frais de gestion (RFG) et de la TVH applicables. Les rendements simulés ne sont pas garants du rendement futur du fonds sous-jacent ou du fonds distinct de l'Équitable.

[†] Les ratios des frais de gestion (RFG) reposent sur les chiffres du 01 janvier de l'année en cours et sont non vérifiés. Les RFG peuvent varier à tout moment. Le RFG englobe les frais de gestion, les frais d'assurance, les frais d'exploitation, la TVH et toute autre taxe de vente applicable au fonds et au fonds sous-jacent.